

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2022

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le quatorze janvier deux-mil vingt-deux s'est réuni à la Mairie le vingt-six janvier deux-mil vingt-deux à vingt heures, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur MORANCAIS Alain, Maire,

Etaients présents (P) - Absents (A) - Excusés (E)- Représentés (R)Etaients
présents (P) – Absents (A) – Excusés (E)- Représentés (R)

Alain MORANCAIS	P	Jean-Philippe RENAUDIN	P
Annie MENOUE	P	Christel MENARD	R
Sébastien HURTELOUP	P	Christophe REID	P
Odile BOULIDARD	P	Stéphane HAMARD	P
Béatrice RAGOT	P	Katy RICHARD	P
Gwénaëlle METIVIER	A	Hélène LEROY	P
Clément LEROUX	P		

Pouvoirs :

Christel MENARD donne pouvoir à Jean-Philippe RENAUDIN	
--	--

Secrétaire de séance : Madame Annie MENOUE

- Ouverture de la séance à 20h00 suivi par l'appel des membres du conseil municipal.
- Adoption du précédent compte rendu à l'unanimité
- Arrivée de Madame Hélène LEROY à 20h20.

1) Ouverture de crédit section investissement :

Monsieur le Maire informe de l'ouverture des crédits pour la section investissement afin de pouvoir continuer le paiement des factures en lien avec l'aménagement du centre bourg.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

2) Heures complémentaires / heures supplémentaires :

Monsieur le Maire informe qu'à ce jour la commune n'a pas de délibération autorisant les agents communaux à réaliser des heures complémentaires ou supplémentaires. Monsieur MARTIN trésorier principal demande la réalisation de celle-ci.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

3) Tarif salle des fêtes :

Monsieur le Maire propose l'application des tarifs suivants :

SALLE

Caution	300 Euros
Vin d'honneur sans verres	60 Euros
Vin d'honneur avec verres	80 Euros
Manifestation	220 Euros du 01/04 au 30/09
	260 Euros du 01/10 au 31/03

VAISSELLE

50 couverts	40 Euros
100 couverts	60 Euros

CASSE :

Assiette	3 Euros
Verre	1,50 Euro
Couvert	1,50 Euro
Chaise :	30 Euros

MÉNAGE :

Remise en état du parquet	60 Euros
---------------------------	----------

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

4) Tarif cimetière :

Monsieur le Maire propose l'application des tarifs suivants :

Concession : 80 € (30 ans) 120 € (50 ans)
Columbarium : 60 € (15 ans) 100 € (30 ans)
Plaque jardin du souvenir : 30€

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

5) Questions et informations diverses :

- Subvention amende de police : Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu par le département, la demande doit porter sur la sécurisation, la circulation routière en agglomération. Le dossier est à renvoyer avant le 15 avril., un taux de 30 % maximal peut-être octroyé. Cette subvention n'est pas cumulable avec une autre aide. Il est proposé de faire des devis pour poser des radars pédagogiques afin que ce soit vu lors du prochain conseil municipal.
- Jardinière : Les employés communaux proposent de remplacer les jardinières en bois par 4 en béton de couleur sable pour un coût de 1 669,20 € les quatre. Le conseil souhaite voir pour 2 rouges + 2 sables avec une hauteur supérieur.
- Route forestière : La route de Verneil va être fermée à partir du 31/01/2022, il s'agit d'un domaine privé de l'ONF. Des chiffrages sont en cours avec la communauté de commune pour la réfection.
- Randonnée : Association « Rand Aune et Loir » organise une rando avec une halte à Lavernat le 06 février. L'association propose de faire des panneaux pour afficher

les circuits de randonnées du secteur avec un QR code. Le coût est d'environ 60 € par panneau.

- Travaux église : L'entreprise BARDET a fini. Une recherche est en cours actuellement pour trouver un artisan afin de faire la pose de gouttière, et un devis pour la sacristie.
 - Doléance de Madame BARAT : Elle remonte l'information des problèmes de réseaux mobiles que rencontre actuellement la commune, elle demande à Monsieur le Maire d'intervenir, Madame Hélène LEROY propose d'écrire à l'ARCEP.
 - Sivos Lavernat-Montabon : Monsieur Jean-Philippe RENAUDIN demande où en est le dossier avec Madame GOETZ Mélanie, celui-ci est en cours pour la régularisation.
 - Tracteur communal : Monsieur Jean-Philippe RENAUDIN fait remarquer qu'il a été interpellé par les agents communaux pour l'entretien du tracteur, à savoir le changement des pneus. Ce sera inscrit au budget 2022.
 - Logement au-dessus de la mairie : Monsieur Clément LEROUX demande que faire du logement, il propose un rafraîchissement afin que celui-ci soit de nouveau à nouveau à la location.
-
- Heure de fin : 22h15
 - Prochain conseil municipal : 23 février 2022